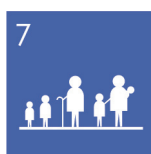


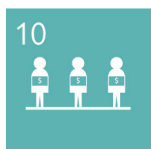
14.

Qu'est-ce qui rend les réfugiés et les migrants vulnérables aux incidents de protection en Libye ? Une étude de microniveau des déterminants de la vulnérabilité aux incidents de protection¹

Simon Nissling, Ana-Maria Murphy-Teixidor



FACTEURS DE
VULNÉRABILITÉ



TRAITE DE
PERSONNES

Résumé : Le présent chapitre se penche sur la difficulté d'estimer l'ampleur et la répartition des risques en matière de protection en Libye, en analysant un ensemble de données établi à partir de 5 659 entretiens menés auprès de réfugiés et de migrants ayant gagné la Libye au départ de pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est. Il étudie les déterminants démographiques, sociaux et économiques des risques relatifs à la protection en Libye pour les personnes qui empruntent les routes migratoires mixtes. L'analyse révèle que le pays d'origine est un facteur important, les personnes interrogées originaires des pays d'Afrique de l'Est courant nettement plus de risques. En outre, il est apparu que les hommes étaient davantage exposés que les femmes, sauf pour ce qui est des atteintes sexuelles. Enfin, les personnes qui travaillaient au cours de leur voyage couraient beaucoup plus de risques.

14.1. Introduction

Les réfugiés et les migrants qui entreprennent de gagner ou de traverser la Libye le font pour diverses raisons : ils cherchent refuge après avoir fui une guerre, un conflit, une crise ou une oppression politique ; sont en quête d'un avenir meilleur dans une stratégie d'amélioration de leurs moyens de subsistance ; souhaitent envoyer des rapatriements de fonds pour aider les membres de leur famille restés au pays ; et/ou poursuivent des aspirations personnelles². Leur voyage de migration mixte³ peut être long et périlleux – ces dernières années, des médias, des organisations non gouvernementales et des organes de surveillance ont abondamment rendu compte des dangers qui les guettent en cours de route et sur le territoire libyen⁴.

En 2018, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) ont publié un compte rendu détaillé des violations des droits de l'homme perpétrées en Libye, notamment des violences physiques et sexuelles, des actes de torture et des assassinats, ainsi que des détentions arbitraires par des bandes criminelles, des trafiquants, des groupes

¹ Le présent chapitre a été rédigé par Simon Nissling et Ana-Maria Murphy-Teixidor. Nous tenons à remercier Adam Lichtenheld et Jean-Luc Jucker pour leurs contributions sur la conception méthodologique, Ayla Bonfiglio pour sa révision et ses observations, et Imen Aouani, Maxime Giraudet et Amara Markous pour avoir mis en œuvre la collecte de données dans le cadre de l'initiative Mixed Migration Monitoring Mechanism (4M) en Libye et procédé au nettoyage et à la validation des données.

² On trouvera plus d'informations dans Teppert et Rossi, chapitre 5 du présent volume, où sont exposées les principales tendances migratoires en Libye.

³ Le [Mixed Migration Centre](#) définit la migration mixte comme étant les mouvements transfrontaliers de personnes, y compris les réfugiés fuyant les persécutions et les conflits, les victimes de la traite et les personnes à la recherche d'une vie meilleure ou de perspectives nouvelles. Motivées par de multiples facteurs, les personnes composant les flux mixtes ont des statuts juridiques différents et présentent diverses vulnérabilités.

⁴ Voir, par exemple, Amnesty International (2018) ; HCR (2019) ; OIM (2019), ou HCR et MMC (2020). Voir aussi Black, chapitre 12 du présent volume, Bartolini et Zakoska-Todorovska, chapitre 15, et Murphy-Teixidor, Bonfiglio et Leigh, chapitre 17.

armés, des passeurs et des fonctionnaires d'État. Dans son rapport *Voyages du désespoir* (2018), le HCR estimait que « la grande majorité des femmes, des filles et de nombreux hommes et garçons [avaient été] victimes, durant leur voyage, de tortures et de violences sexuelles et sexistes, notamment d'agressions sexuelles et de viols, parfois du fait de multiples auteurs » (HCR, 2018, p. 19). La MANUL a fait état de graves manquements dans les centres de détention, notamment de mauvaises conditions sanitaires, le surpeuplement, l'absence d'installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène, la privation de contact avec le monde extérieur et de soins médicaux, ainsi que des atteintes à la protection et des violations des droits de l'homme telles que le travail forcé, la violence sexuelle et la violence physique, y compris la torture (MANUL et HCR, 2018). En outre, plusieurs rapports d'organismes des Nations Unies et reportages de médias ont révélé des cas de personnes vendues et réduites en esclavage (OIM, 2017 ; CNN, 2017). Une cartographie de ces incidents de protection le long des routes migratoires mixtes a été établie dans un rapport dressé en 2020 par le HCR et le MMC, intitulé *On this Journey, No One Cares if You Live or Die*, mettant en évidence l'ampleur des violations des droits de l'homme.

Si les rapports précités soulignent que les réfugiés et les migrants sont exposés à toutes sortes d'incidents de protection et de violations des droits de l'homme pendant leur voyage vers et à travers la Libye, les facteurs de vulnérabilité et les raisons de la susceptibilité accrue de certains migrants à ces mauvais traitements restent mal compris. Le modèle des déterminants de la vulnérabilité des migrants (2019) élaboré par l'OIM conceptualise la vulnérabilité comme étant fonction de facteurs individuels, familiaux, communautaires et macroéconomiques. De même, le CIDPM (2019) examine la vulnérabilité selon des facteurs personnels, contextuels et situationnels, et l'assimile à une susceptibilité à la traite et à d'autres mauvais traitements. Le HCR (2018), en revanche, comprend la vulnérabilité comme étant l'incapacité de jouir de droits fondamentaux et le risque de subir des exactions et des mauvais traitements. Il est difficile, en raison de l'insuffisance de données quantitatives détaillées, d'estimer l'ampleur et de la répartition des incidents de protection en Libye. Ce chapitre tente de remédier à cette lacune en analysant un ensemble de données sans équivalent établi à partir de 5 659 entretiens auprès de réfugiés et de migrants ayant gagné la Libye au départ de pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est. Plus précisément, il analyse les déterminants démographiques, sociaux et économiques de la vulnérabilité des personnes empruntant des routes migratoires mixtes aux incidents de protection en Libye, afin de comprendre ce qui les rend plus ou moins vulnérables. Aux fins de la présente étude, les incidents de protection ou les atteintes à la protection⁵ comprennent les violences physiques, les atteintes sexuelles, les enlèvements, la détention, le vol et le fait d'être le témoin de la mort d'un autre migrant.

Ce chapitre propose un modèle permettant de déterminer la probabilité qu'ont les personnes interrogées composant l'échantillon constitué en Libye⁶ de connaître un incident de protection en fonction de différentes caractéristiques socioéconomiques et démographiques. L'analyse menée ici a des conséquences pour les programmes de protection et les parties prenantes s'occupant des droits de l'homme en Libye.

Le chapitre est organisé comme suit : la section II donne un aperçu de la méthodologie suivie et présente les données utilisées, la stratégie d'estimation et les limites méthodologiques. La section III illustre certaines statistiques descriptives relatives aux données comprises dans l'analyse. La section IV présente les résultats, en s'appuyant sur les données quantitatives recueillies dans le cadre de l'initiative Mixed Migration Monitoring Mechanism (4Mi)⁷ auprès de réfugiés et de migrants en Libye. Enfin, la section V examine les conséquences des travaux de recherche effectués.

14.2. Méthodologie

14.2.1. Données, échantillonnage et collecte des données

Ce chapitre analyse les données quantitatives recueillies par le Mixed Migration Centre (MMC) dans le cadre de son projet de collecte de données 4Mi⁸. Ce projet consiste à rassembler des données sur les réfugiés et les migrants pendant leur voyage. Les entretiens comprennent une série de questions structurées concernant le profil des réfugiés et des migrants, leur

⁵ Les atteintes sexuelles comprennent les mauvais traitements dont les personnes interrogées ont été victimes ou témoins, et non uniquement ceux que ces personnes ont subis. Pour ce qui est des décès, il s'agit de la proportion de personnes interrogées ayant été témoins de la mort d'un autre migrant. Les violences physiques, les enlèvements, les vols et les mises en détention se rapportent à l'expérience directement vécue par les migrants interrogés.

⁶ Ce modèle se fonde sur l'étude *What makes refugees and migrants vulnerable to detention in Libya? A microlevel study of the determinants of detention* (Mixed Migration Centre, 2019a). Pour consulter le rapport complet qui examine la vulnérabilité aux incidents de protection en Libye, voir *What makes refugees and migrants vulnerable to protection incidents in Libya* (MMC, 2020).

⁷ Pour plus d'informations sur l'initiative 4Mi, voir www.mixedmigration.org/4mi/ (consulté le 1er avril 2020).

⁸ Ibid.

itinéraire, les incidents de protection rencontrés pendant le voyage, leurs besoins et l'aide qu'ils ont reçue, parmi d'autres variables. Dans le module consacré à la protection, les personnes sont interrogées sur divers incidents de protection, y compris les atteintes sexuelles, les violences physiques, les enlèvements, les vols, les mises en détention et les décès de migrants. Pour ce qui concerne les atteintes sexuelles pendant leur voyage, le chiffre indiqué correspond au nombre (ou au pourcentage, le cas échéant) de personnes ayant été victimes ou témoins de tels incidents. Il a été décidé de formuler la question de la sorte afin de réduire le préjudice pouvant être causé aux personnes en leur demandant directement si elles avaient été victimes d'atteintes sexuelles. La variable relative aux décès de migrants indique le nombre de personnes interrogées ayant été témoins de la mort d'un autre migrant, étant donné que les personnes concernées ne peuvent en témoigner directement. En revanche, les violences physiques, les enlèvements, les vols et les mises en détention se rapportent à l'expérience directe des migrants interrogés. Les entretiens comportent également une question ouverte sous laquelle de nombreuses personnes font part de violations des droits de l'homme subies pendant leur voyage. L'ensemble de données sur lequel s'appuie ce chapitre comprend 5 659 entretiens auprès de réfugiés et de migrants⁹ en Libye de mai 2017 à octobre 2019.

Compte tenu des difficultés que pose la collecte de données sur les migrants, du caractère sensible de la question et des problèmes de sécurité en Libye, l'initiative 4Mi suit une stratégie d'échantillonnage non aléatoire à choix raisonné. Les personnes interrogées sont principalement identifiées par échantillonnage cumulatif, parmi des personnes de 18 ans ou plus, en veillant à l'équilibre entre hommes et femmes et à la diversité des pays d'origine. Aucune distinction n'est faite entre migrants en situation régulière ou irrégulière, demandeurs d'asile et réfugiés, l'objectif étant d'inclure tous les groupes dans l'échantillon. En outre, étant donné que l'initiative 4Mi porte essentiellement sur les réfugiés et les migrants en voyage, et non sur les communautés de migrants établies, elle exclut de l'échantillon les migrants de longue durée et/ou ceux vivant en Libye de manière continue depuis plus de deux ans. En conséquence, les conclusions de l'étude se limitent à cette population plus mobile et, si l'on tient compte du début de la collecte des données 4Mi, aux personnes qui sont arrivées en Libye depuis 2015. Plus généralement, étant donné la nature non aléatoire de l'échantillonnage, les conclusions doivent être lues avec précaution et ne peuvent être généralisées au-delà des réfugiés et des migrants compris dans l'échantillon.

Les données destinées à l'initiative 4Mi ont été recueillies par des enquêteurs qui étaient eux-mêmes des réfugiés et des migrants, ce qui leur a donné un accès privilégié aux communautés concernées. Il en découle cependant aussi que les nationalités représentées dans l'échantillon correspondent souvent à celles des enquêteurs. Ces derniers ont été déployés dans des zones sensibles et des carrefours de migration – centres urbains, zones frontalières et le long d'itinéraires de transit – comptant une forte présence de migrants. Pour diversifier l'échantillon, les enquêteurs varient leurs points de contact. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre pour garantir la validité et la qualité des données. Premièrement, des responsables de la gestion du projet et de l'information ont supervisé les enquêteurs et organisé des conférences mensuelles sur Skype pour discuter de questions relatives à la qualité et à la collecte des données. Deuxièmement, le responsable de la gestion de l'information a examiné toutes les données d'enquête pour en contrôler la qualité en vérifiant : a) la durée de l'entretien ; b) le lieu d'enregistrement ; c) la qualité de l'enquête complétée ; et d) l'existence de réponses récurrentes et de valeurs aberrantes. Troisièmement, les responsables de la gestion du projet et de l'information ont procédé à des contrôles ponctuels auprès des enquêteurs pour veiller au respect des protocoles de collecte des données. Tous les questionnaires soumis qui ne respectaient pas les critères requis de qualité des données ont été écartés. Les personnes interrogées ont été informées du caractère confidentiel de leurs réponses ; aucune information n'a été recueillie sur leur nom ni sur d'autres éléments d'identification personnelle. Les participants ont également été informés qu'ils pouvaient se rétracter à tout moment au cours de l'entretien. Quatrièmement, les enquêteurs ont suivi une formation poussée avant de commencer la collecte de données.

14.2.2. Stratégie d'estimation

Le présent chapitre étudie les déterminants démographiques et socioéconomiques de la vulnérabilité des réfugiés et des migrants aux incidents de protection. Plus précisément, il examine les incidences de divers facteurs

⁹ La Libye n'est pas signataire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés ni de son Protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés, et ne reconnaît pas officiellement le HCR. Il n'y existe actuellement aucune disposition législative ou procédure établie relative à l'asile. En conséquence, tout réfugié ou migrant entrant dans le pays de manière irrégulière risque d'être emprisonné dans l'attente de son expulsion, sans aucune considération liée à la protection. Bien que le HCR ne soit pas reconnu officiellement par le Gouvernement, il a été autorisé à considérer les personnes de neuf nationalités comme relevant de sa compétence. Or, un grand nombre de réfugiés et de migrants détenus en Libye ont l'une de ces nationalités.

démographiques, sociaux, économiques et politiques sur la susceptibilité des migrants aux atteintes à la protection. La principale variable considérée est fondée sur la question suivante : Avez-vous subi [un incident de protection] pendant votre voyage ? Les incidents de protection dont il est ici question sont les violences physiques, les vols, les enlèvements et les mises en détentions dont les réfugiés et les migrants ont été victimes, les atteintes sexuelles qu'ils ont subies ou auxquelles ils ont assisté, ainsi que les décès d'autres migrants dont ils ont été témoins¹⁰.

Pour déterminer les effets des facteurs susmentionnés sur la vulnérabilité aux incidents de protection, une analyse de régression a été entreprise de façon à permettre aux chercheurs de maintenir constants les facteurs de confusion au sein du modèle. Les estimations ont été réalisées au moyen de plusieurs modèles afin d'en garantir la solidité. Le premier modèle appliqué était un modèle de régression logistique tenant compte d'une variable de résultat binaire (les personnes interrogées ont ou n'ont pas subi un incident de protection). Dans un deuxième temps, les chercheurs ont appliqué un modèle des moindres carrés ordinaire (MCO) prenant en considération le nombre d'incidents de protection auxquels les personnes interrogées ont dû faire face¹¹.

Figure 14.1. Modèle analytique



Source : Enquête 4Mi.

14.2.3. Facteurs prédictifs de la vulnérabilité

Nous avons cherché à déterminer si des caractéristiques démographiques telles que le sexe, l'âge, la religion, le pays d'origine et le niveau d'instruction accroissent ou réduisent la vulnérabilité des réfugiés et des migrants aux incidents de protection. Le recours aux passeurs¹² et les interactions avec ces derniers peuvent influencer sur la probabilité qu'ont les migrants et les réfugiés de connaître de tels incidents. Comme indiqué au chapitre 17 du présent volume,

¹⁰ Les questions exactes étaient les suivantes : a) Avez-vous été victime de violences physiques ou de harcèlement (à caractère non sexuel) pendant votre voyage ? b) Avez-vous été enlevé ou détenu d'une autre manière contre votre gré pendant votre voyage ? c) Avez-vous été volé pendant votre voyage ? d) Avez-vous été placé en détention par la police, l'armée, des milices ou des agents de l'immigration pendant votre voyage ? e) Avez-vous été témoin ou victime d'agressions sexuelles ou de harcèlement sexuel pendant votre voyage ? f) Avez-vous été témoin de la mort d'autres migrants pendant votre voyage ?

¹¹ Nous avons également utilisé des modèles de Poisson afin de mieux estimer la fiabilité du résultat.

¹² Aux fins de la présente étude, le terme « passeur » désigne toute personne se livrant au trafic illicite de migrants, soit quiconque facilite, afin d'en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un État Partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet État (Protocoles de Palerme additionnels à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée).

les passeurs sont les principaux responsables d'incidents de protection en Libye d'après les témoignages recueillis¹³. Étant donné que la plupart des personnes interrogées indiquent avoir fait appel à des passeurs pour faciliter leur voyage, nous ne pouvons pas déterminer si le fait en soi de recourir à des passeurs a des incidences. En revanche, nous pouvons examiner si les modalités de paiement convenues avec les passeurs, notamment le moment où les paiements sont effectués, influent sur la probabilité de connaître des incidents de protection. Plus précisément, nous cherchons à déterminer si le fait de payer le passeur à l'arrivée, au départ ou pendant le trajet sous la forme de travail (paiement au fur et à mesure) a une incidence sur la probabilité de subir de tels incidents. Nous examinons également si les personnes qui ont migré en raison de facteurs liés à la violence, à l'insécurité et à la persécution sont plus ou moins vulnérables aux atteintes à la protection. On suppose ici que le fait d'avoir précédemment subi des persécutions et/ou des incidents de protection peut accroître la susceptibilité des réfugiés et des migrants aux incidents de ce type en Libye. Enfin, nous analysons si les destinations visées par les réfugiés et les migrants, ainsi que les routes qu'ils empruntent en Libye, jouent un rôle.

14.2.4. Stratégie de contrôle

L'ensemble de données 4Mi permet d'appliquer un modèle de régression rigoureux. Outre les principales variables indépendantes considérées, indiquées plus haut, les auteurs ont contrôlé d'autres variables pouvant influencer sur la vulnérabilité aux incidents de protection. Les chercheurs ont distingué des caractéristiques démographiques et des facteurs familiaux, ainsi que des variables relatives au statut social. Les modèles estimés intègrent ces différents ensembles de variables de manière systématique pour analyser la solidité des résultats. Les « caractéristiques démographiques » sont la nationalité, le sexe, l'âge et la religion. Les « facteurs familiaux » comprennent le nombre d'enfants et l'état civil des personnes interrogées. Le « statut social » a trait au niveau d'instruction des personnes interrogées, à leur secteur d'emploi précédent (ou période de chômage), et au caractère rural, semi-urbain ou urbain de leur zone d'habitation dans leur pays d'origine. Enfin, chaque modèle prend en considération la durée du voyage¹⁴, pour rendre compte des différences de « temps d'exposition » et de lieu des entretiens en Libye, afin d'en contrôler l'hétérogénéité. Il est important de tenir compte du lieu des entretiens, car les différents endroits permettent de dégager des différences entre les lieux géographiques visités par les personnes interrogées.

Cette stratégie permet aux chercheurs d'isoler l'effet des variables considérées, tout en maintenant les autres facteurs constants. Par exemple, les variables relatives au « statut social » peuvent influencer à la fois sur la vulnérabilité et sur la variable indépendante analysée, biaisant ainsi le résultat si le « statut social » n'est pas contrôlé. La stratégie de contrôle susmentionnée nous permettra donc d'étudier la relation entre les variables considérées, tout en maintenant constants les aspects relatifs aux caractéristiques démographiques, aux facteurs familiaux et au statut social. Comme on le verra plus loin dans le chapitre, toutefois, lorsqu'on analyse des phénomènes aussi complexes que les tendances migratoires mixtes, de très nombreuses variables peuvent potentiellement biaiser le résultat ne peuvent pas être contrôlées. Dans le cas du « statut social », par exemple, on peut imaginer que la richesse influe à la fois sur la vulnérabilité aux incidents de protection et sur le niveau d'instruction. Malheureusement, l'enquête 4Mi ne rend pas compte de ces informations, et des biais de variables omises ne peuvent être exclus.

14.2.5. Limites

L'analyse présentée renferme un certain nombre de biais potentiels. Le premier et le plus important d'entre eux concerne la formulation des questions relatives à la protection. Si les témoignages de violences physiques, d'enlèvements, de vols et de détentions rendent compte de l'expérience directe des migrants interrogés, les signalements d'atteintes sexuelles et de décès de migrants ne peuvent être rattachés directement aux personnes interrogées, du fait de la formulation de la question¹⁵. Il se peut, par conséquent, que les résultats concernant les atteintes sexuelles et le décès d'autres migrants soient légèrement surestimés (par exemple, si deux migrants voyageant ensemble ont été témoins de la mort d'un même migrant ou d'un même cas d'exploitation sexuelle). À l'inverse, il est également probable, compte tenu de la stigmatisation que subissent les victimes d'atteintes sexuelles et de la réticence de celles-ci

¹³ Voir, par exemple, MMC (2019b).

¹⁴ Le journal mensuel est utilisé dans la stratégie de contrôle.

¹⁵ S'agissant des atteintes sexuelles, il est demandé aux personnes interrogées si elles ont été témoins ou victimes de tels actes ; s'agissant des décès, il leur est demandé si elles ont assisté à la mort d'un autre migrant.

(ou des témoins) à signaler ces atteintes, que les chiffres communiqués dans le cadre de l'initiative 4Mi soient sous-estimés par rapport au nombre réel d'incidents de protection.

Deuxièmement, l'échantillon 4Mi n'est pas représentatif de l'ensemble de la population de migrants se trouvant en Libye, ce qui est principalement dû au fait que l'on ne connaît pas le nombre total de migrants en situation irrégulière, et que l'initiative 4Mi ne permet pas de réaliser un échantillonnage aléatoire. Au lieu de cela, l'initiative doit s'appuyer sur un échantillonnage cumulatif et sur les réseaux de ses enquêteurs. Si l'on compare les données de l'initiative 4Mi à celles de la Matrice de suivi des déplacements (MSD) de l'OIM¹⁶, les Africains de l'Ouest sont surreprésentés dans l'ensemble de données issues de l'enquête, tandis que les personnes originaires d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient y sont sous-représentées. La non-représentativité tient également au fait que l'initiative 4Mi applique des critères d'inclusion bien précis. En particulier, l'échantillon 4Mi vise à comprendre l'expérience vécue par les réfugiés et les migrants pendant leur voyage, et n'inclut par conséquent que les personnes qui se trouvent en Libye depuis moins de deux ans. La non-représentativité de notre échantillon a des conséquences pour l'interprétation des résultats, et empêche de dégager des conclusions concernant l'ensemble de la population de migrants. Cependant, compte tenu des difficultés que pose la collecte de données sur cette population, l'ensemble de données de l'initiative 4Mi constitue l'une des bases de données les plus rigoureuses et fournit des informations sans équivalent sur l'expérience vécue par les réfugiés et les migrants.

En outre, divers facteurs présentant des recouvrements et influant sur la vulnérabilité des réfugiés et des migrants en Libye ne sont pas pleinement pris en compte par l'enquête 4Mi. Si ces facteurs ont une incidence à la fois sur la vulnérabilité et sur les variables indépendantes considérées, il existe un risque de biais de variables omises. Ainsi, la richesse, la classe sociale et la langue peuvent influencer sur la vulnérabilité et sur le niveau d'instruction et la possession d'un téléphone. Tout en étant limité à certains égards, le modèle de régression permet toutefois de tenir compte de nombreux facteurs liés aux caractéristiques démographiques, à la famille et au statut social. Par ailleurs, le biais de déclaration, qui tient au fait que les incidents de protection sont déclarés par les intéressés eux mêmes, et non observés, ne peut être exclu. Les personnes interrogées peuvent être réticentes à l'idée de faire part aux contrôleurs d'incidents de protection qu'elles ont vécus, ce qui a pour conséquence que l'enquête 4Mi comporte un risque de sous-déclaration. L'initiative 4Mi tente cependant d'atténuer ce risque en confiant les entretiens à des contrôleurs faisant eux-mêmes partie de communautés de migrants, de façon à instaurer un sentiment de confiance et à établir une relation entre l'enquêteur et la personne interrogée.

Malgré les limites de cette analyse et la nécessité qui en découle de traiter les résultats avec précaution, il importe également de reconnaître que l'enquête 4Mi est l'une des rares tentatives visant à recueillir de nombreuses données quantitatives sur les migrants dans des contextes difficiles d'accès. L'enquête permet aux chercheurs d'élaborer des modèles de régression évolués pour analyser la vulnérabilité des réfugiés et des migrants. Il convient de souligner que, même si les résultats présentés ici ne concernent pas l'ensemble des communautés de réfugiés et de migrants se trouvant en Libye, ils peuvent néanmoins offrir aux organisations chargées de la protection dans le pays une base en vue de l'élaboration de programmes fondés sur des éléments factuels.

14.3. Résultats

14.3.1. Prévalence des incidents de protection par sexe et par nationalité

Les données de l'enquête 4Mi montrent que 37 % des personnes interrogées ont subi au moins un incident de protection en Libye (3 634 incidents au total de mai 2017 à octobre 2019)¹⁷. Cette proportion est particulièrement élevée et vient confirmer de précédentes informations indiquant la gravité de la situation des réfugiés et des migrants en Libye. Les violences physiques sont les incidents de protection les plus signalés aussi bien par les hommes que par les femmes, 21 % des personnes interrogées ayant répondu affirmativement à la question « Avez vous été victime de violences physiques ou de harcèlement (à caractère non sexuel) pendant votre voyage ? ». Le deuxième incident le plus signalé est le vol (14 %), suivi de la mise en détention, du décès d'autres migrants et des atteintes sexuelles (12 % chacun). Les personnes interrogées ont signalé 542 mises en détention et 248 enlèvements.

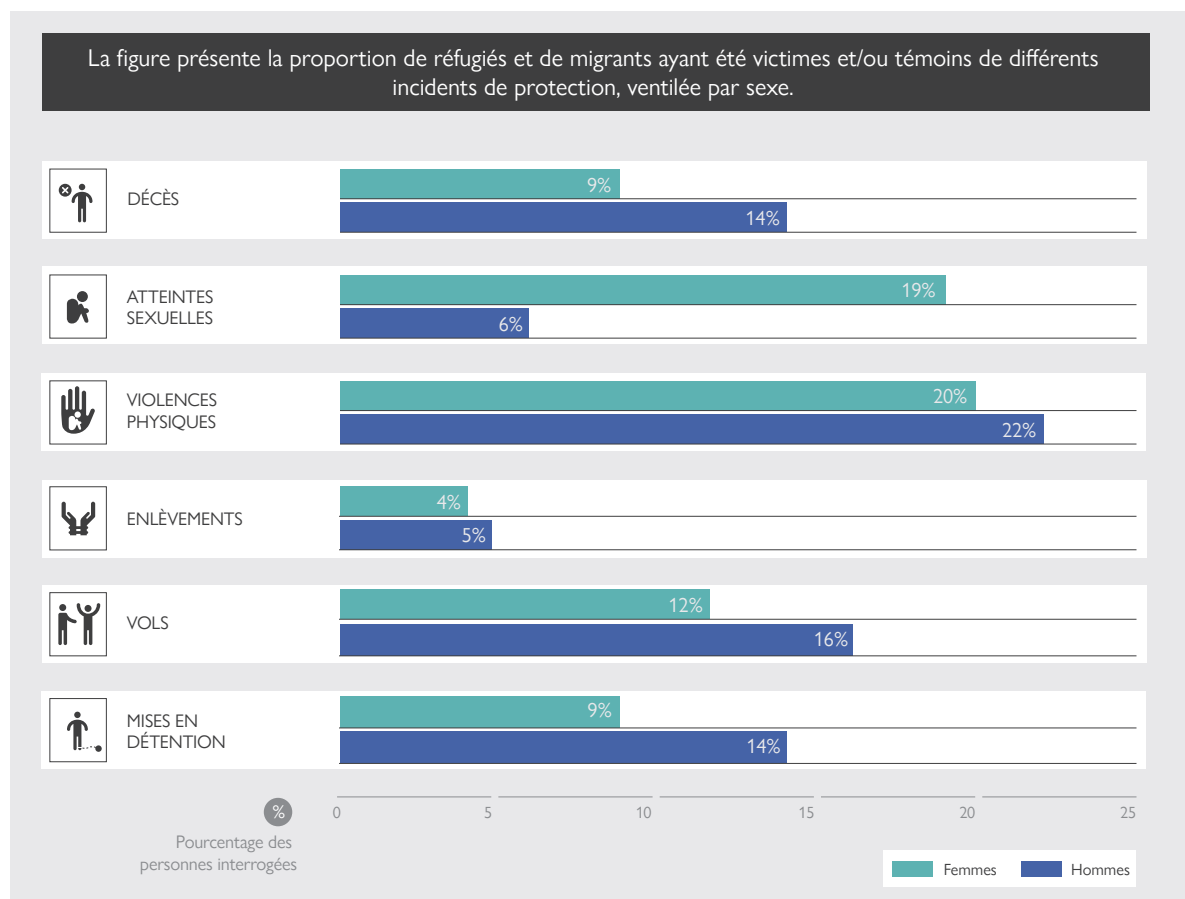
¹⁶ Les données de la Matrice de suivi des déplacements de l'OIM ne sont toutefois pas nécessairement représentatives non plus.

¹⁷ L'échantillon de l'enquête 4Mi compte 56 % d'hommes et 44 % de femmes. La majorité des personnes interrogées proviennent de pays d'Afrique de l'Ouest (69 %), tandis que 19,5 % sont originaires d'Afrique de l'Est et 11,5 % d'Afrique centrale. L'âge moyen des participants est de 30 ans.

Quelque 450 personnes ont été témoins du décès d'un autre migrant pendant la période considérée¹⁸. En outre, 5 % des personnes constituant l'échantillon ont déclaré avoir été enlevées¹⁹.

La figure 14.2 présente la proportion de réfugiés et de migrants ayant été victimes et/ou témoins de différents incidents de protection, ventilée par sexe. Plus précisément, elle montre la prévalence des atteintes sexuelles, des violences physiques, des décès, des enlèvements, des vols et des mises en détention. Si l'on tient compte uniquement des femmes comprises dans l'échantillon, les atteintes sexuelles se détachent, 19 % des femmes interrogées en ayant été victimes/témoins, contre 6 % des hommes.

Figure 14.2. Prévalence des incidents de protection par sexe et par nationalité (n=5 659)²⁰



Source : Enquête 4Mi.

Quelques grandes tendances se dégagent lorsqu'on analyse la vulnérabilité aux incidents de protection selon la nationalité²¹. Parmi toutes les nationalités examinées, les Érythréens ont fait état le plus souvent d'incidents de protection (70 % des 365 personnes interrogées). La vulnérabilité particulière des Érythréens en Libye a été abondamment décrite par des organisations des droits de l'homme ([Human Rights Watch 2019](#), [Amnesty International, 2016](#)). Parmi les réfugiés et les migrants interrogés provenant de pays voisins, près de la moitié (49 %) des Soudanais (n=627), 40 % des Tchadiens (n=312) et 30 % des Nigériens (n=301) ont déclaré avoir subi un incident de protection en Libye²². Parmi les Africains de l'Ouest, ce sont les Nigériens (31 %, n=2 107), les Béninois

¹⁸ Les données 4Mi sur les décès sont utilisées par l'OIM dans le cadre du Projet sur les migrants portés disparus.

¹⁹ Les atteintes sexuelles comprennent les mauvais traitements dont les personnes interrogées ont été victimes ou témoins, et non uniquement ceux que ces personnes ont subis. Pour ce qui est des décès, il s'agit de la proportion de personnes interrogées ayant assisté à la mort d'un autre migrant.

²⁰ Sur l'ensemble de l'échantillon, 56 % des personnes interrogées sont des hommes (n=3 169), tandis que 44 % sont des femmes (n=2 490).

²¹ Seules les nationalités représentées par plus de 100 personnes dans l'échantillon sont incluses dans l'analyse.

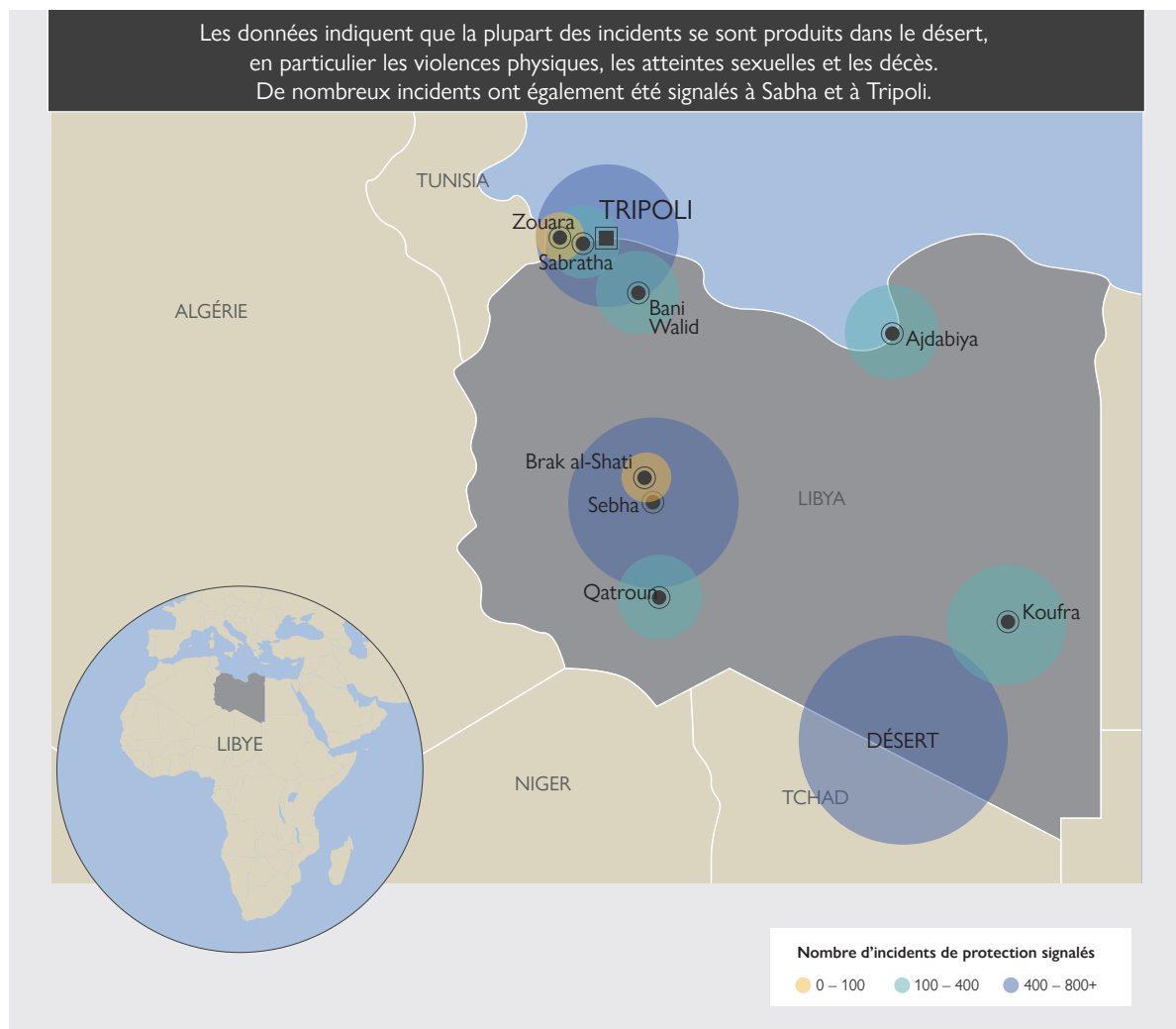
²² Les Éthiopiens et les Somaliens interrogés ont été exclus de l'analyse en raison de leur faible représentation dans l'échantillon. Bien qu'il faille traiter ces résultats avec précaution, 46 des 63 Éthiopiens et 17 des 21 Somaliens interrogés ont dit avoir subi un incident de protection.

(26 %, n=134) et les Camerounais (21 %, n=265) qui ont le plus souvent signalé un incident de ce type, devant les Ivoiriens (18 %, n=150), les Burkinabés (16 %, n=343), les Maliens (16 %, n=147) et les Ghanéens (15 %, n=526).

14.3.2. Prévalence des incidents de protection par lieu

Les figures 14.3 et 14.4 indiquent où en Libye les incidents de protection signalés se sont produits, la première offrant une cartographie du nombre total d'incidents sur l'ensemble du pays et la seconde présentant une ventilation précise des différents types d'incidents par lieu. Il est à noter que l'endroit où sont réalisés les entretiens et les itinéraires empruntés par les personnes interrogées pour gagner ou traverser la Libye influent sur les lieux d'incidents signalés.

Figure 14.3. Carte des incidents signalés en Libye lors de l'enquête 4Mi

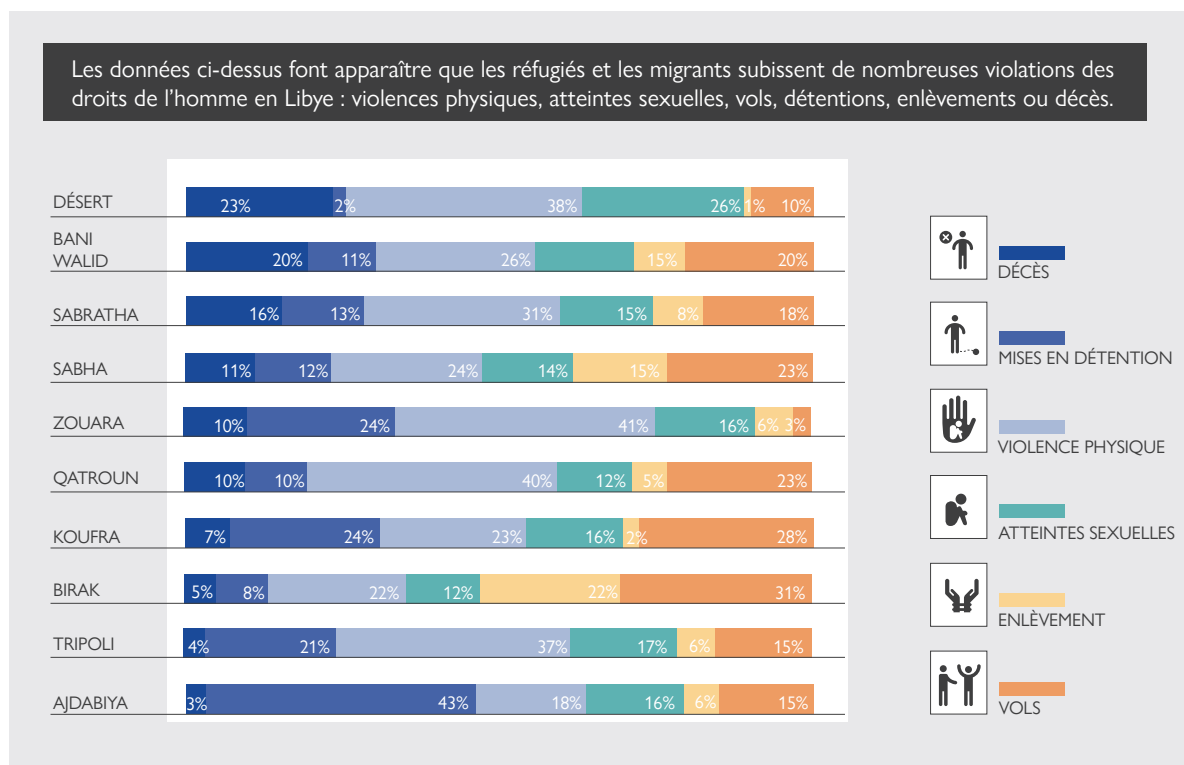


Source : Enquête 4Mi.

Note : Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'OIM.

Les données indiquent que la plupart des incidents se sont produits dans le désert, en particulier les violences physiques, les atteintes sexuelles et les décès. De nombreux incidents ont également été signalés à Sabha et à Tripoli²³, ce qui concorde avec les conclusions de rapports récents (HCR, 2018 ; HCR et MMC, 2020) montrant que le désert est une zone particulièrement dangereuse (voir aussi Black, chapitre 12 du présent volume).

Figure 14.4. Type d'incident par ville/lieu



Globalement, les données ci-dessus font apparaître que les réfugiés et les migrants subissent de nombreuses violations des droits de l'homme en Libye : violences physiques, atteintes sexuelles, vols, détentions, enlèvements ou décès. Dans la section qui suit, nous nous intéressons aux principales variables indépendantes considérées afin d'examiner les facteurs qui accroissent la vulnérabilité des migrants aux incidents de protection.

14.3.3. Résultats concernant la susceptibilité aux incidents de protection en Libye

Le tableau 14.1 résume les principales informations au moyen de différentes estimations statistiques. La première colonne contient les variables étudiées, tandis que la deuxième, « Association », montre l'effet de ces variables sur la susceptibilité aux incidents de protection en Libye. Une association positive indique une probabilité plus grande de subir des incidents de ce type, tandis qu'une association négative laisse penser que la variable a pour effet de diminuer la vulnérabilité. La troisième colonne donne une brève description et une explication possible du résultat²⁴.

²³ Il est à noter que les lieux d'incidents signalés dépendent en grande partie du lieu des entretiens. La comparaison entre les lieux peut par conséquent être trompeuse.

²⁴ Il s'agit d'une version abrégée d'une analyse plus longue publiée par le MMC en 2020.

Tableau 14.1. Déterminants de la vulnérabilité

| Variables | Association | Explication |
|--|--|--|
| Nationalité | Nigériens : association positive (***) Soudanais : ~ Ghanéens : association négative (***) Érythréens : association positive (***) Burkinabés : association négative (***) | Lorsqu'on examine les cinq nationalités les plus représentées parmi les réfugiés et les migrants interrogés par rapport à tous les autres migrants compris dans l'échantillon, tous les modèles donnent un coefficient positif très élevé pour les Nigériens et les Érythréens. La vulnérabilité particulière des Érythréens a souvent été évoquée dans la littérature, et les travaux de recherche menés par le MMC indiquent également que les femmes nigériennes sont vulnérables aux atteintes sexuelles, de nombreuses personnes interrogées ayant rapporté en détail des faits de traite aux fins d'exploitation sexuelle en Libye. |
| Musulmans | ~ | Nous ne disposons pas d'une conclusion claire concernant la religion, et ne pouvons par conséquent pas affirmer que les chrétiens sont plus vulnérables aux incidents de protection, comme cela a souvent été avancé dans la littérature. |
| Hommes | association positive (***) | Dans toutes les régressions, le coefficient concernant les hommes est positif et très significatif, ce qui indique que les hommes sont plus vulnérables que les femmes. Les femmes sont cependant bien plus susceptibles que les hommes d'être victimes/témoins d'atteintes sexuelles. |
| Âge | association négative (***) | Le coefficient relatif à l'âge est négatif et significatif dans tous les modèles, ce qui indique que les jeunes sont plus vulnérables que les personnes plus âgées. |
| Éducation | association positive (***) | Dans tous les modèles indiqués, le fait d'avoir reçu une instruction – par opposition au fait de n'en avoir reçu aucune – semble accroître la vulnérabilité aux incidents de protection, ce qui vient contredire l'hypothèse de départ. À mesure que l'on incorpore des contrôles, cependant, l'effet semble diminuer, en particulier pour l'enseignement professionnel et l'enseignement supérieur. Le résultat doit être traité avec grande précaution en raison de la présence de plusieurs biais potentiels. Par exemple, nous ne sommes pas en mesure de contrôler la richesse et d'autres facteurs pouvant influencer à la fois sur la vulnérabilité et le niveau d'instruction, ce qui entraîne un biais de variables omises. Deuxièmement, les personnes interrogées plus instruites peuvent être davantage disposées à signaler des incidents que celles dont le niveau d'instruction est moindre. Globalement, il est plausible que les personnes instruites soient plus vulnérables – pas nécessairement du fait de leur instruction, mais en raison d'autres facteurs corrélés tant au niveau d'éducation qu'aux atteintes à la protection. Cela pourrait indiquer que les personnes instruites sont plus vulnérables du fait de leurs ressources financières, et non en raison de leur instruction. |
| Modalités de paiement des passeurs <i>Paiement au départ</i> <i>Une moitié au départ et l'autre à l'arrivée</i> <i>Paiement à l'arrivée</i> <i>Paiement sous forme de travail</i> | ~ association négative (***) association négative (***) (moins significatif dans le modèle MCO) association positive (***) | Le résultat est clair : le moment où les passeurs sont payés a une importance. Le tableau indique que les réfugiés et les migrants qui paient leurs passeurs à l'arrivée au lieu de destination ou qui paient la moitié au départ et la moitié à l'arrivée sont moins vulnérables que ceux qui paient d'avance. Les personnes qui travaillent tout au long du voyage pour payer les passeurs semblent être particulièrement vulnérables. Le résultat est significatif au niveau de 1 %, et constant dans les différents modèles. Le paiement des passeurs à l'arrivée, ou pour une moitié au départ et l'autre à l'arrivée, peut donc réduire les vulnérabilités pendant le voyage de migration, car les passeurs ont alors un intérêt économique à faciliter un voyage sûr. |

| Variables | Association | Explication |
|--|---|---|
| Violence, guerre et déni de droits comme facteurs de migration | association négative (***) | Le résultat montre, étonnamment, que les personnes ayant cité la guerre, la violence ou la persécution comme des facteurs de migration mixte étaient nettement moins vulnérables aux incidents de protection. Nous ne pouvons donc pas dire que les personnes qui ont migré à cause de la violence, de l'insécurité et de la persécution sont plus vulnérables aux incidents de protection en Libye. |
| Accès à l'argent <i>Avoir de l'argent liquide sur soi</i> <i>Travailler pendant le voyage</i> <i>Transfert d'argent sous forme numérique</i> | ~ association positive (***) Negative (***) | Le résultat montre que les personnes qui travaillaient pendant leur voyage étaient nettement plus vulnérables que celles qui ne travaillaient pas. Si cette disparité pourrait aussi s'expliquer par des facteurs socioéconomiques connexes, les données n'ont pas permis de distinguer ces facteurs. Cela étant, les personnes qui utilisaient des moyens numériques pour accéder à de l'argent étaient moins vulnérables que celles qui ne le faisaient pas. On en conclut par conséquent que les personnes qui ont des moyens sûrs d'accéder à de l'argent sont moins vulnérables que celles qui travaillent pendant leur voyage. Le résultat est significatif et le demeure quand d'autres facteurs sont maintenus constants. |

Note : Erreurs types robustes entre parenthèses
 *** p<0.01, **p<0.05, * p<0.1

14.4. Discussion

Les données de l'enquête 4Mi montrent que 37 % de toutes les personnes interrogées ont subi au moins un incident de protection en Libye. Cette proportion est particulièrement élevée et vient confirmer de précédentes informations indiquant la gravité de la situation des réfugiés et des migrants en Libye. Les violences physiques sont les incidents de sécurité les plus signalés aussi bien par les hommes que par les femmes, 21 % des personnes interrogées ayant indiqué en avoir été victimes. Le deuxième incident le plus signalé est le vol (14 %), suivi de la mise en détention, du décès et des atteintes sexuelles (12 % chacun). Au total, 5 % des personnes constituant l'échantillon ont déclaré avoir été enlevées. Les données font apparaître des dynamiques sexospécifiques en matière de protection, en cela que la prévalence des atteintes sexuelles est supérieure chez les femmes, 19 % des femmes interrogées ayant été victimes/témoins d'atteintes sexuelles, contre 6 % des hommes. Étant donné que les réfugiés et les migrants interrogés dans le cadre de l'enquête 4Mi se trouvaient en Libye depuis moins de deux ans, les travaux de recherche futurs devront déterminer si la durée courte ou longue du séjour est en soi un déterminant de la vulnérabilité, comme cela a été fait dans le cadre de la recherche exploratoire présentée au chapitre 17 du présent volume. Il est possible que, du fait de la brièveté de leur séjour en Libye, les participants à l'enquête 4Mi soient moins intégrés dans les communautés libyennes, et soient donc plus vulnérables que les migrants installés dans le pays. En outre, sachant que la protection peut être liée à l'aspiration à migrer, de futurs travaux du MMC examineront l'effet de l'aspiration à poursuivre le voyage au-delà de la Libye sur la vulnérabilité aux incidents de protection, comparant aux réfugiés et aux migrants qui ont l'intention de rester dans le pays.

L'analyse par régression permet de comprendre les facteurs qui déterminent la vulnérabilité aux atteintes à la protection. L'analyse montre que le pays d'origine semble jouer un grand rôle dans la susceptibilité des personnes interrogées aux incidents de protection. Globalement, les hommes sont apparus plus vulnérables que les femmes, sauf s'agissant des atteintes sexuelles. En revanche, le modèle n'a pas conclu à un rôle de la religion dans la vulnérabilité, et nous n'avons pas trouvé d'indices d'une plus grande susceptibilité des chrétiens aux incidents de protection, comme cela a souvent été avancé dans la littérature. En outre, les personnes interrogées qui migraient en raison de facteurs liés à la guerre, à la violence et au déni de droits ne sont pas apparues plus

vulnérables que celles migrant pour d'autres raisons (économiques, familiales ou environnementales, par exemple). Enfin, les modalités sous lesquelles les réfugiés et les migrants paient leurs passeurs, ainsi que la méthode qu'ils emploient pour accéder à de l'argent au cours du voyage, ont une importance. Plus précisément, ceux qui travaillaient pendant le voyage pour obtenir de l'argent ou payer la commission des passeurs étaient beaucoup plus vulnérables que ceux disposant de moyens sûrs d'accéder à de l'argent. Le paiement des passeurs à l'arrivée, ou pour une moitié au départ et l'autre à l'arrivée, réduisait la vulnérabilité des personnes interrogées. Ces modalités de paiement peuvent par conséquent réduire les risques pendant le voyage de migration, car elles donnent aux passeurs un incitant financier à faciliter un voyage sûr, et peuvent ainsi constituer une stratégie d'atténuation des vulnérabilités en matière de protection.

14.5. Conséquences

Les résultats de ces travaux de recherche ont diverses conséquences pour les interventions en matière de protection en Libye, tant sur le plan des programmes que des politiques.

14.5.1. Pour les programmes

- **Adopter une approche fondée sur les routes migratoires pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de protection.** Les travaux de recherche présentés indiquent que les Érythréens et les Nigériens courent le plus de risques, et des programmes à l'intention de ces groupes cibles devraient par conséquent être menés en Libye ainsi que dans les pays d'origine et de transit (notamment des cours d'arabe ou des campagnes d'information sur les risques associés au fait d'avoir de l'argent sur soi pendant la migration) afin de réduire les vulnérabilités des migrants avant qu'ils n'arrivent en Libye.
- **Mener à l'intention des migrants, hommes ou femmes, des programmes tenant compte des sexes/pécificités, en particulier en ce qui concerne l'exploitation et les atteintes sexuelles.** Environ 19 % des femmes interrogées ont été victimes/témoins d'atteintes sexuelles.
- **Adapter les programmes de protection aux spécificités géographiques.** Il ressort de l'enquête que la majorité des incidents se sont produits dans le désert (district de Koufra), en particulier les violences physiques, les atteintes sexuelles et les décès de migrants. De nombreux incidents de protection ont également été signalés à Sabha et à Tripoli. Aussi, les programmes de protection devraient cibler spécifiquement ces zones. Dans la mesure du possible, il convient de suivre une approche fondée sur les routes migratoires dans le cadre des programmes de protection afin d'adapter spécialement l'aide fournie aux besoins de protection différents le long des voies de migration.
- **Développer les travaux de recherche et la collecte de données sur la protection des réfugiés et des migrants en Libye.** Bien que le présent rapport aide à comprendre les facteurs pouvant influencer sur les incidents de protection, les données disponibles sur la protection en Libye demeurent insuffisantes. Plus précisément, étant donné que les données sur les atteintes sexuelles concernent les réfugiés et les migrants qui ont été victimes et témoins d'atteintes à la protection, il est nécessaire d'approfondir les recherches pour mieux distinguer les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur les atteintes de ce type subies en Libye. En outre, les données visent à comprendre la vulnérabilité des populations très mobiles aux incidents de protection, mais elles ne tiennent pas compte des réfugiés et des migrants qui sont installés depuis plus longtemps en Libye et peuvent avoir vécu des expériences très différentes en matière d'atteintes à la protection et aux droits de l'homme.

14.5.2. Pour les politiques

- S'employer à promouvoir, en Libye, des cadres juridiques qui visent à offrir une protection aux réfugiés et aux migrants qui se rendent dans le pays ou le traversent, notamment les femmes victimes de violences sexistes.
- Créer des voies de protection complémentaires vers les pays de destination visés au moyen de programmes d'emploi et de l'enseignement supérieur, afin d'ouvrir des routes sûres au départ la Libye, tant pour les migrants que pour les réfugiés.
- Placer les droits de l'homme au centre de toutes les approches. Les droits de l'homme des réfugiés et des migrants doivent être au cœur des programmes et de l'appui destinés à la Libye, compte tenu des Principes et directives recommandés sur les droits de l'homme aux frontières internationales du HCDH. Ces principes préconisent d'adopter des dispositions législatives proportionnées et d'appliquer des sanctions pénales le cas échéant en cas d'exactions commises à l'encontre des migrants aux frontières internationales.

Incidences de la COVID-19

La COVID-19 et les conséquences socioéconomiques et politiques plus larges de la pandémie ont aggravé les vulnérabilités des réfugiés et des migrants aux incidents de protection en Libye. Les données issues de l'enquête 4Mi sur la COVID-19 et recueillies auprès d'informateurs clés montrent que les migrants citent de nombreuses vulnérabilités qui se recoupent liées aux restrictions à la mobilité, à l'accès limité au travail et à la perte de revenu, ainsi qu'une augmentation perçue de la discrimination et de la xénophobie. Les migrants font part de discriminations dans l'accès aux soins de santé et dans la vie quotidienne, citant des incidents tels que la détention forcée d'employées de maison par leurs employeurs. Les entretiens menés auprès d'informateurs clés montrent également qu'en Libye, les incidences de la pandémie sont accentuées par les conflits, en particulier à Tripoli. Une deuxième phase de collecte de données menée au titre de l'initiative 4Mi sur les incidences de la COVID-19 sur les réfugiés et les migrants porte, notamment, sur la mesure dans laquelle les différents risques ont été aggravés par la pandémie.



Amnesty International

- 2016 À travers leurs yeux : des réfugiés parlent avec leurs propres mots des violences subies en Libye. Disponible à l'adresse www.amnesty.org/fr/latest/campaigns/2016/08/through-their-eyes-refugees-own-accounts-of-abuses-in-libya/.
- 2019 Human Rights in Libya: Review of 2018. Disponible à l'adresse www.amnesty.org/fr/documents/mde19/9919/2019/fr/ (consulté le 1er avril 2020).

Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM)

- 2019 The Strength to Carry On: Resilience and Vulnerability to Trafficking and Other Abuses among People Travelling along Migration Routes to Europe. Vienne. Disponible à l'adresse www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/2019/New_Strive_Study_Final.pdf.

CNN

- 2017 People for sale: Where lives are auctioned for \$400. Disponible à l'adresse <https://edition.cnn.com/2017/11/14/africa/libya-migrant-auctions/index.html> (consulté le 1er avril 2020).

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et Groupe mondial sur la migration (GMG)

- 2017 Principles and Guidelines, supported by practical guidance, on the human rights protection of migrants in vulnerable situations. Genève. Disponible à l'adresse www.ohchr.org/Documents/Issues/Migration/PrinciplesAndGuidelines.pdf.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

- 2018 *Voyages du désespoir – Réfugiés et migrants qui arrivent en Europe et aux frontières de l'Europe*. Genève.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et Mixed Migration Centre (MMC)

- 2020 'On this journey, no one cares if you live or die' Abuse, protection, and justice along routes between East and West Africa and Africa's Mediterranean coast. Disponible à l'adresse www.mixedmigration.org/resource/on-this-journey-no-one-cares-if-you-live-or-die/.

Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MINUL) et Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

- 2016 Detained and Dehumanised: Report on the human rights abuses against migrants in Libya. 13 décembre. Disponible à l'adresse www.ohchr.org/Documents/Countries/LY/DetainedAndDehumanised_en.pdf.
- 2018 Desperate and Dangerous: Report on the human rights situation of migrants and refugees in Libya. Disponible à l'adresse <https://reliefweb.int/report/libya/desperate-and-dangerous-report-human-rights-situation-migrants-and-refugees-libya> (consulté le 1er avril 2020).

Mixed Migration Centre (MMC)

- 2019a What makes refugees and migrants vulnerable to detention in Libya? A microlevel study of the determinants of detention. Disponible à l'adresse www.mixedmigration.org/wp-content/uploads/2019/12/082_determinants_detention-.pdf (consulté le 1er avril 2020).
- 2019b Protection risks within and along routes to Libya – A focus on sexual abuse. Disponible à l'adresse www.mixedmigration.org/resource/4mi-snapshot-protection-risks-within-and-along-routes-to-libya/ (consulté le 1er avril 2020).
- 2020 What makes refugees and migrants vulnerable to protection incidents in Libya? A microlevel study on the determinants of vulnerability to protection incidents. Disponible à l'adresse www.mixedmigration.org/resource/what-makes-refugees-and-migrants-vulnerable-to-protection-incidents-in-libya/.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2017 L'OIM découvre des « marchés aux esclaves » qui mettent en péril la vie des migrants en Afrique du Nord. 11 avril. Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/news/iom-learns-slave-market-conditions-endangering-migrants-north-africa (consulté le 1er avril 2020).
- 2019 Migrants and their Vulnerability to Human Trafficking, Modern Slavery, and Forced Labour. Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/migrants_and_their_vulnerability.pdf.